

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 26 MARS 2018**

Présents : Jean-Maurice VENTURINI, Marie-Jeanne BAFFOUR, Gilles BLANC, Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Fabrice CHAFFARDON, Bernard COLIN, Frédéric OULMI, Christiane MARECHAL, Yvonne MARITANO, Martial PERRIER, Jean-Jacques PEZERAT, Jacques RATEL, Marc SECO.

1- Actualité de la commune

Un point est fait sur les attaques de chiens, les dérapages de véhicules place de l'Eglise, l'avancement du chantier des Guillermins et le travail du groupe Aménagement du Chef-lieu.

2- Procès-verbal du Conseil du 5 février 2018

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3- Approbation du compte administratif 2017

Le compte administratif 2017 recensant toutes les opérations comptables et budgétaires de l'année 2017 fait apparaître les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement : + 110 368 €
- Résultat d'investissement : - 246 772 €, compte-tenu de l'imputation du résultat n-1.

Le résultat de fonctionnement est positif malgré la baisse constante des dotations de l'Etat.

Le résultat négatif d'investissement est comblé par les 110 368 € de bénéfice de la section de fonctionnement et par des tirages sur une ligne de trésorerie.

Le maire ayant répondu aux questions sur sa comptabilité, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

4- Approbation du compte de gestion 2017

Le compte de gestion 2017 du receveur municipal (Trésorerie de la Motte Servolex) est conforme au compte administratif de la Commune. Il est adopté à l'unanimité.

5- Affectation du résultat de fonctionnement

Il est décidé à l'unanimité de poursuivre la politique de reversement du résultat du fonctionnement à l'investissement soit 110 368 € pour 2017 afin de combler une partie du déficit.

6- Organisation des rythmes scolaires rentrée 2018

Un point est fait sur la dynamique nouvelle insufflée par l'équipe enseignante de l'école qui propose de nombreux projets notamment les classes découvertes et sur les 2 sondages faits par la commune et les parents sur la problématique des rythmes scolaires. En effet, il est possible soit de passer à la semaine d'école de 4 jours soit de demeurer à la semaine de 4,5 jours. Après avoir débattu des avantages et inconvénients des deux options, le Conseil vote à la majorité (3 abstentions) le maintien de la semaine de 4,5 jours à l'école.

7- Institution du RIFSEEP pour la filière technique

Le RIFSEPP, nouveau régime indemnitaire se substituant à l'ancien a déjà été mis en place pour les filières administrative et d'animation l'an dernier. Il manquait un arrêté d'application pour les services techniques.

Il est constitué de 2 parties. L'IFSE, sans clause de sauvegarde, qui peut évoluer en cas de missions nouvelles et le CIA qui est une prime pour les événements exceptionnels, surcharges de travail, efforts exceptionnels, formations lourdes ... Le CIA n'est pas reconductible. Le projet est passé au comité technique qui s'est prononcé favorablement malgré le vote contre du syndicat.

Le RIFSEEP est adopté à l'unanimité.

8- Vote du taux des taxes ménage 2018

Il est décidé à l'unanimité d'augmenter comme chaque année les taux de l'année précédente de 1%. Ils sont fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : le taux passe de 9.76 % à 9.86 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : le taux passe de 12.86 % à 12.99 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : le taux passe de 66.35 % à 67.02 %.

L'exonération de certains ménages du paiement de la taxe d'habitation n'impacte pas cette année les finances de la Commune mais ce sera le cas en 2019.

9- Vote du tarif d'activités annexes

L'ALSH organise des séances découverte du tennis depuis deux ans. Cette année, elles auront lieu pendant les vacances de Pâques et les vacances d'été. Les séances ont lieu le matin et l'après-midi. C'est pourquoi le Conseil adopte à l'unanimité le recrutement d'un vacataire pour les séances de tennis et fixe les tarifs à 5 € la séance.

10-Vote du budget primitif 2018

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget prévisionnel pour 2018.

Celui-ci se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 183 401 €	2 375 432 €
Recettes	1 183 401 €	2 375 432 €

Le budget d'investissement comprend entre autres des études d'aménagement du Chef-lieu, la réfection indispensable des chemins de la commune pour constituer une boucle pédestre qui passerait par l'espace de loisirs et le chemin du pas au Mapas et au Puisat, l'enfouissement des réseaux secs aux Guillermins, la vidéo-surveillance.

11- Vote du budget primitif du Fenestro

La commune va aménager un lotissement de 5 maisons au Fenestro. Les travaux de voirie et réseaux doivent débuter cette année. Pour les lotissements, il est nécessaire de suivre la comptabilité dans un budget annexe. Celui-ci se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT
Dépenses	569 775 €
Recettes	569 775 €

Les recettes seront constituées par la vente des terrains. Le bénéfice réalisé dans cette opération sera reversé au budget principal.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

12-Questions diverses

Un point est fait sur les dégradations au Chef-lieu de l'année dernière.

La mairie prévoit d'inaugurer les nouveaux vestiaires de football à l'automne.

Fait à Montagnole,
Le 1^{er} juin 2018

Le Maire

Jean-Maurice VENTURINI

